



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 09380

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	xistante		
N° de rapport : 2.3/11-02.13.103				
Concerne : ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation ; ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :				
Demandeur: Celtickeev-Selfing				
Personne sur place : A. T. Allew de l'installation :	(y		
Date de visite: 15 /oc/1. 2 Date d'émission: 13/oc/12. Références clien	NO	********		
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271 bis 278				
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :				
AND THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPE	ment ·	25		
			4	
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	ombre de circu	iits terminaux :	7	
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		X		
Etat du matériel électrique installé		X		
Mesures de protection contre les contacts directs		X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test				
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		Y		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la				
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	V			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	X			
		X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : P. A	de l'agent SOC	OTEC BELGIUN	l asbl.	
Manquements / Notes :				
VOIR ANNEXE.				
18 8 8 9 30 M 1 4 1 4 1 6000 1 1 8 1 000 82 10 80 2 320				
to describe in the second of the description of the second		4 4 65 5 5 5 50 11 8	S 100 85 8555 C	
Conclusion:	000 O H 12 00000 W		27	
			4 <i>P</i> /3	
 L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain con le délai prescrit par la réglementation en vigueur. 	trôle périodiqu	le est à effectuer	dans o	
V			07.	
Conclusion: L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur. L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité pau terme de 18 mois après signature de l'acte de vente. Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.				
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen d			parle 273	
même organisme en vue de compléter le dossier.			(fr)/1	

SOCOTEC BELGIUM ASBL. TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vináve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be

Nom et visa du demandeur pour réception :

Nom et visa de l'inspecteur

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

3(fr)/0215 - V8



SOCOTEC BELGIUM ASBL

La résistance de terre est trop élevée vis-á-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants: Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants: La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants: Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants: Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabart de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants: Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants: La protection contre les coptacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants: Le type de l'able d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: Le type de l'able d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: Le type de l'able d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: All aux la	ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 4961 23 /1402 13/03	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants : Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants : Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants : La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants : Le type de râble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :	La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de	
□ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants : ☑ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : ☑ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. ☑ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants : □ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants : □ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : □ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants : □ Le type de râble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :	Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits	
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants : Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants : La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants : Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :	Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants : Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants : La protection contre les coptacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants : Le type de râble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :	☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants : Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants : La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants : Le type de râble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :	Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	lot.
□ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants : □ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants : □ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : □ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants : □ Le type de râble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :	Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants : Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :	☐ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière	
endroits suivants : Coffee des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants : Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : Haben de la company de la compan	\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
endroits suivants: Le type de l'âble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: Alberte de la		
* Apsence de plan etechique de l'in s'oblation. * Absence de Sech on neur de Texre.		
Absence de Sech on men de Terre. Ale coffet e lechique n'offe fler la Atunité ne ce seaire sai la la focer de Sache, prises de courant non primies de bronche des effortes de de dosse I. A focandi hon ne ment de l'instance tion électrique. CUFFARO Domenico		2,
Alexanti ne cassarie (à sem stacer). A sur des prises de courante mon primi es de 5 Roches de Terre, il est alis dit de branches des efforces de close I. A locandi pon me ment de l'instation tion electrique. CUFFARO Domenico	& 4 brence de Sech on men de Terre.	72
Alunti ne ce staire (à seu facer.) A son des prises de courant non prum es de broche, de Terre, il est a la dit de bronche des effores de de closse I. A facondi hon ne ment de l'instation tion électrique. CUFFARO DOMENICO CUFFARO DOMENICO	* le coffet e Cechi que n'offe plu la	AP/SO
de Terre, il est sates det de branches des efforcés de dosse I. A l'acondi hon ne ment de l'instation tion s'ection que.	Alunti necessaire (à ren / lacer) A sur des	COTE
de closse I. A l'acondi hon ne ment de l'instation l'in station de l'instation de	de Ter il est 16- d't de brande de sache	-annexe
tion électrique. CUFFARO Domenico	de douse I. A lecondi bion me ment de l'insta	87076
Some Domenico S	tion électrique. CUFFARO	7)/0609-
414	Domenico	1/1